



# FICHE DE SYNTHÈSE : AESH EMPLOYÉS PAR LE LYCÉE MONTESQUIEU

Pour toute correspondance, il est obligatoire d'utiliser la messagerie académique (identifiant et mot de passe communiqués dans le mois suivant la signature du contrat)

## QUI FAIT QUOI ?

### DSDEN : DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les Services Départementaux de l'École Inclusive sont en charge de :

- **Votre recrutement** (inscription au préalable sur le site « SIATEN »)
- **Votre affectation dans un PIAL** et toutes questions s'y rapportant
- **Votre quotité de travail** et toutes questions s'y rapportant
- **Votre formation**

### SAM : SERVICE ACADÉMIQUE MUTUALISÉ

Le SAM, en qualité d'employeur et payeur est en charge de :

- **Votre contrat de travail** et les avenants s'y rapportant (à retourner signé(s) dans les 48h suivant l'envoi)
- **Assurer votre paie** à partir des documents transmis par vos soins (arrêts maladie, changement de RIB, d'adresse...)
- **Être à votre écoute** sur toutes questions liées à votre contrat ou rémunération et sur toutes difficultés rencontrées dans le cadre de l'exercice de vos fonctions

### PIAL : PÔLE INCLUSIF D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉ

Le PIAL regroupe les écoles et établissements d'un secteur donné. Il est en charge de :

- **Votre affectation** sur les établissements rattachés au PIAL en fonction des besoins
- **Transmettre votre Procès Verbal d'Installation** au SAM le jour de votre prise de poste
- La gestion de **vos** emploi du temps
- La transmission de vos bulletins de salaire

**Contact annuaire du SAM** : <https://web.ac-bordeaux.fr/annuaire/recherche/structure/afficher/6095282>

**Retrouvez le guide AESH et ses annexes sur le site du rectorat de Bordeaux** : <https://www.ac-bordeaux.fr/accompagnant-des-eleves-personnels-en-situation-de-handicap-aesh-apsh-122399>